



**Conseil municipal | Séance du 17 octobre 2019**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2019-10-17-18 | Dotation politique de la ville 2019 - Rénovation du centre de loisirs de la Houssière - Demande de subvention  
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 30

Date de convocation : 11 octobre 2019

L'An deux mille dix neuf, le 17 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

### **Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moysse, Madame Francine Goyer, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur David Fontaine, Monsieur Jérôme Gosselin, Madame Danièle Auzou, Madame Murielle Renaux, Monsieur Patrick Morisse, Monsieur Michel Rodriguez, Madame Léa Pawelski, Madame Fabienne Burel, Monsieur Daniel Launay, Madame Réjane Grard-Colombel, Madame Thérèse-Marie Ramarosan, Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Francis Schilliger, Madame Michelle Ernis, Madame Marie-Agnès Lallier, Monsieur Antoine Scicluna, Monsieur Daniel Vézic, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Didier Quint, Madame Najia Atif, Madame Catherine Olivier, Madame Nicole Auvray, Madame Florence Boucard, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Philippe Brière, Madame Noura Hamiche, Madame Agnès Bonvalet.

### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Samia Lage donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Gilles Chuette donne pouvoir à Monsieur Daniel Vézic, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger.

### **Etaient excusés :**

Madame Pascale Hubart.

### **Secrétaire de séance :**

Monsieur Gabriel Moba M'Builu

**Exposé des motifs :**

Par courrier du 2 avril 2019, Monsieur le Préfet informait Monsieur le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray que, conformément à la circulaire ministérielle du 26 mars 2019, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray était retenue pour bénéficier de la Dotation politique de la ville 2019.

Les projets financés par cette dotation doivent répondre aux objectifs prioritaires fixés par le gouvernement, et identifiés par la convention cadre du Contrat de ville adoptés par la Métropole Rouen Normandie en date du 29 juin 2015 ainsi que le projet de territoire du quartier Hartmann – La Houssière, conforme à la convention cadre, entérinée par la Métropole Rouen Normandie et adopté par le Conseil municipal du 25 juin 2015.

Cette dotation est destinée à contribuer au plan de financement des équipements publics, dans les quartiers politiques de la ville ou à l'immédiate périphérie de ceux-ci. Après avoir requalifié l'habitat du quartier prioritaire Hartmann/Houssière, et depuis 2015, engagé la rénovation des services publics de proximité, comme celle de la bibliothèque Aragon, la ville souhaite poursuivre l'amélioration des équipements publics en s'attachant à l'adaptation et la modernisation du centre de loisirs de la Houssière.

*Le Conseil municipal*

*Après avoir entendu le présent exposé,*

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La circulaire ministérielle du 26 mars 2019 relative à la dotation politique de la ville pour 2019

**Considérant :**

- Le projet de ville de Saint-Etienne-du-Rouvray
- Les objectifs prioritaires définis par la convention cadre du contrat de ville adoptés par la Métropole Rouen Normandie le 29 juin 2015,
- Le projet de quartier prioritaire Hartmann-La houssière
- Que le centre de loisirs de la Houssière situé à l'immédiate proximité du QPV « houssière Hartmann » est le centre de loisirs principal de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray
- Qu'il est un des équipements structurants pour le territoire et pour la mise en œuvre du projet éducatif local.
- Que sa présence génère une activité importante et évite l'isolement du quartier. Espace d'accueil, de mixité sociale, de socialisation et d'éducation, le centre est également utilisé dans le cadre de manifestations associatives, municipales ou familiales.
- Que dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire (PEdT) labellisé "Plan mercredi", la ville a fait le choix de ré investir le centre de loisirs de la Houssière et de requalifier l'offre faite aux enfants sur le temps de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.
- Que ce centre, bâti en 1970 nécessite une rénovation et que la conception des espaces intérieurs et extérieurs sera repensée en prenant en compte les évolutions des besoins des enfants et des équipes éducatives.

Le coût global estimatif du projet d'élève à 1 035 790,00 € HT, soit 1 242 948,00 € TTC

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

- |   |           |
|---|-----------|
| • Etat – Dotation Politique de la ville 2019 HT | 500 000 € |
| • Conseil départemental 76                      | 87 500 €  |
| • Ville de Saint Etienne du Rouvray HT          | 448 290 € |

Total HT 1 035 790 € HT

*Après en avoir délibéré,*

**Décide :**

- De solliciter auprès de l'Etat la subvention Dotation Politique de la ville 2019 pour un montant total de 500 000 €,
- De transmettre les pièces demandées,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 21/10/2019

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20191017-lmc114102-AU-1-1

**Demande de Dotation Politique de la Ville 2019 :**

**Plan de financement opération de rénovation du Centre de Loisir de la Houssière à Saint Etienne du Rouvray**

Lieu des travaux de l'opération	Nature des travaux de l'opération	Montant de dépense HT	Montant TTC	Financement	Montant de subvention	% prise en charge HT
Centre de loisir la houssière	performance énergétique, mise à niveau technique des bâtiments et confort des usagers	536 000,00 €	643 200,00 €			
Centre de loisir la houssière	qualité de l'accueil et adaptation des locaux aux usages	222 000,00 €	266 400,00 €			
Centre de loisir la houssière	requalification des espaces extérieurs et sécurisation	60 000,00 €	72 000,00 €	CD76	87 500 €	8,4%
	Maîtrise d'œuvre, SPS, frais de procédure, aléas révision	217 790,00 €	261 348,00 €	DPV 2019	500 000 €	48,3 %
				<b>Total recettes</b>	<b>587 500 €</b>	
				Reste à charge ville / HT	448 290 €	20%
				Reste à charge ville /TTC	655 448 €	
<b>Total dépenses</b>		<b>1 035 790,00 €</b>	<b>1 242 948,00 €</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 242 948 €</b>	<b>100 %</b>

Saint Etienne du Rouvray le 16/05/2019